

demande si ce montant-là est destiné à une conférence particulière ou s'il représente une augmentation générale des dépenses.

L'hon. M. Fleming: Ce montant sera affecté comme augmentation générale, mais il y a plusieurs conférences en particulier qui ont nécessité ce montant supplémentaire. Il y a la conférence sur les tarifs douaniers, que les parties au GATT ont tenue à Genève. C'est l'une des conférences qui ont entraîné cette dépense supplémentaire. Il y a aussi le coût de la représentation du Canada à la reprise de la session de l'Assemblée générale des Nations Unies, ce mois-ci. De plus, il y a eu l'assemblée des ministres de l'OTAN en décembre 1960, et le comité scientifique des Nations Unies pour l'étude des effets de la radiation, qui s'est réuni ce mois-ci.

M. Cardin: Le ministre pourrait-il nous donner le total des dépenses?

L'hon. M. Fleming: Je pourrais donner le total des crédits, monsieur le président. Le budget principal prévoyait \$295,000 et le présent crédit de \$31,500 portera le total à \$326,500. Si le député désire en connaître le détail, je le lui donnerai avec plaisir. Le crédit vise surtout les frais de déplacement, de téléphone, de télégrammes, et ainsi de suite.

M. Benidickson: Je remarque que la façon dont les détails sont fournis à la page 16 montre qu'il en est ainsi en effet. Je ne sais si le ministre est en mesure de nous détailler le total selon les conférences plutôt que selon les postes de dépenses. Le ministre a-t-il ce renseignement?

L'hon. M. Fleming: Bien entendu, il ne s'agit que de prévisions. Je dirai qu'environ la moitié de la somme supplémentaire est requise du fait de la reprise de la session de l'Assemblée générale des Nations Unies, ce mois-ci.

M. Benidickson: C'est assez inhabituel.

M. McGee: Le ministre nous dirait-il s'il pense que nos représentants aux Nations Unies touchent des sommes suffisantes au titre des allocations de dépenses? D'après des nouvelles qui me parviennent de diverses sources, le coût de la vie augmente sans cesse à New-York. A-t-on envisagé sérieusement de relever ces allocations?

L'hon. M. Fleming: J'ai entendu dire que les allocations de dépenses actuelles ne suffisent pas à couvrir les frais des délégués qui assistent à ces conférences. En toute justice pour ceux qui représentent le Canada à ces réunions, je tiens à dire qu'il y a des gens qui pensent que se faire nommer délégué ou observateur parlementaire au sein de la délégation canadienne auprès de l'Assemblée des Nations Unies, c'est une sorte de sinécure.

[M. Cardin.]

Tous les députés qui ont assisté à ces réunions savent que les délégués fournissent de longues heures de travail intense. Eu égard au coût de la vie dans des villes comme New-York, je ne prétends pas un seul instant que l'allocation actuelle soit généreuse.

La question m'a été signalée par certains députés qui ont eu l'occasion de représenter le Canada à ces sessions, et qui, à ce qu'ils m'ont dit, y ont perdu pas mal d'argent. Pour ma part, monsieur le président, je dirai qu'on ne devrait pas refuser à un délégué canadien une somme raisonnable pour lui permettre de défrayer un séjour dans une ville comme New-York, sachant fort bien que le coût de la vie dans une ville comme celle-là est très élevé. Les observations des honorables députés font l'objet d'une étude.

M. Cardin: Je suis très sympathique à l'égard de tout député envoyé à l'étranger pour assister à ces conférences. J'estime également qu'on devrait leur accorder des allocations de dépense plus élevées.

Le ministre pourrait-il nous dire ce qu'est le montant de l'allocation de subsistance d'un délégué aux Nations Unies?

L'hon. M. Fleming: L'honorable député me permettra peut-être de lui faire parvenir ce renseignement.

(Le crédit est adopté.)

669. Cadeau offert à l'occasion du mariage du roi des Belges, \$1,500.

M. Herridge: Ce poste vise un cadeau offert à l'occasion du mariage du roi des Belges. J'aimerais savoir quel cadeau on lui a offert et qui a été chargé de l'acheter.

L'hon. M. Fleming: L'achat d'un cadeau, dans un cas comme celui-ci, se fait par le ministère des Affaires extérieures. Dans ce cas-ci, il s'agissait d'un cadeau essentiellement canadien, c'est-à-dire une étoile en vison sauvage.

(Le crédit est adopté.)

670. Cadeaux offerts pour commémorer l'indépendance des États africains, \$1,200.

L'hon. M. Chevrier: Le comité se souviendra qu'à ce propos le secrétaire d'État aux Affaires extérieures a pris la parole à la Chambre, il y a quelque temps, et s'est reporté à un accord intervenu entre le gouvernement—peut-être que je me trompe quant aux détails—et l'université de la Colombie-Britannique à propos de bourses d'études.

L'hon. M. Fleming: Ce poste n'a pas du tout trait à ces bourses.

L'hon. M. Chevrier: Au contraire, monsieur le président, et j'aimerais dire quelques mots à ce propos. Si le ministre veut bien patienter, je crois pouvoir terminer mes observations assez rapidement. Le comité, je crois,